



FACTURE D'ENGAGEMENT SAISON 2022 - 2023

**Attention, vos engagements doivent être validés par
FOOTCLUBS avant les dates fixées par les commissions**

Fédération Française de Football

Ligue : LIGUE DE LA MEDITERRANEE

District : DISTRICT DES ALPES

Club :

N° Affiliation :

Document à retourner

Avant le 31 juillet 2022

à : Monsieur le Secrétaire Général

District des Alpes

75 avenue de la Durance

04200 SISTERON

	DESIGNATION	NOMBRE	PRIX UNITAIRE €	MONTANT
	COTISATION F.F.F.	1 *	60,00 €	
	COTISATION LIGUE équipes évoluant en ligue		240,00 €	
	COTISATION LIGUE clubs engagés D1 D2 Futsal		160,00 €	
	COTISATION LIGUE autres catégories		80,00 €	
	COTISATION DISTRICT équipe évoluant en ligue		100,00 €	
	COTISATION DISTRICT 1		80,00 €	
	COTISATION DISTRICT 2		70,00 €	
	COTISATION DISTRICT 3		60,00 €	
	COTISATION DISTRICT LOISIR JEUNES FUTSAL FEMININES		25,00 €	
	ENGAGEMENTS D1		380,00 €	
	ENGAGEMENTS D2		360,00 €	
	ENGAGEMENTS D3		340,00 €	
	ENGAGEMENTS FEMININES - FUTSAL		25,00 €	
	ENGAGEMENTS JEUNES (Club Jeunes uniquement)		0,00 €	
Total				

A JOINDRE A CE DOCUMENT

CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU

DISTRICT DES ALPES

Banque

N°

TOUT DOCUMENT INCOMPLET SERA RETOURNE AU CLUB

* Tous les clubs doivent obligatoirement payer une cotisation Fédérale + une cotisation Ligue

+ une cotisation District en fonction du niveau le plus élevé dans lequel joue une équipe

Dates limites d'engagement dans Footclub

Séniors 15 juillet 2022

U15 U17 U19 le 10 août 2022 / U15 à 8 le 10 septembre 2022

Féminines le 10 août 2022